

N° 182

Demande du Conseil  
du Service Rural pour  
l'étude projet  
de visibilité. Lotine-  
ment St-Plaine  
gare de Audres.

Le Conseil demande à Monsieur l'Ingénieur en chef du Service Rural de  
Roux et de Forêts de bien vouloir étudier le projet de ligne en visibilité d'une  
section de 300 mètres environ de chaussée, avec travaux annexes d'eau,  
assainissement, éclairage public, visibilité concernant le lotissement  
de la gare (Saint-Plaine) à Audres.

Gen. de l'agriculture 4 h.  
1<sup>er</sup> R. R. Roux et Forêts  
en et approuvé  
par nous, Préfet de N. N.  
Mars, le 15.7.69  
L. S. P. Chagny et L. L. L.  
V. B. Raffin.

Le plan afférent à ce lotissement sera transmis directement au service du  
Service Rural par Monsieur DALOT Architecte en accord avec Monsieur l'ingénieur  
de l'Urbanisme qui en est le promoteur intéressé.